

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

**Arrêté du 2 juillet 2019
conférant la médaille d'honneur des affaires étrangères
pour actes de bravoure et de dévouement**

NOR : EAEA1915921A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Vu le décret n° 2010-1025 du 30 août 2010 relatif à la médaille d'honneur des affaires étrangères, notamment son article 4 ;

Arrête :

Article 1^{er}

La médaille d'honneur des affaires étrangères est décernée aux personnes dont le nom suit :

I - Echelon or

- M. Clément TARON-BROCARD
- M. Philippe VILAIR

II - Echelon argent

- M. Julien CHABAILLE
- M. Fabien DESMARS
- M. Jérôme PATOUX

III - Echelon bronze

- M. Richard Christophe ADOU
- M. Anthony CASSE
- M. David CORONA
- Mme Christelle COURBOT
- M. Eric DUBUIS
- M. Ghassan FAKHREDDINE

.../...

- M. Christophe HEMMINGS
- Mme Elie KAMBILE, épouse PALE
- M. Germain LASNE
- M. Olivier LOPEZ
- Mme Valentine LUCET
- M. Rodrigue VANIE BI TA
- M. Vincent de Paul ZAGADOU

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel du ministère des affaires étrangères* et au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses*.

Fait le 2 juillet 2019

Jean-Yves LE DRIAN